



INFORMATION SALAIRES

Au travers des comptes rendus des RPN relatives aux salaires, chacun a pu constater le mépris de la Tutelle vis-à-vis des agents des Organismes de Sécurité Sociale.

Alors que depuis plus de 10 ans nous subissons le gel de la valeur du point et que l'inflation que nous connaissons actuellement revêt d'un caractère inédit depuis 1985, le Gouvernement a interdit toute négociation sur l'augmentation de la valeur du point.

À aucun moment les demandes des Fédérations n'ont été entendues : que ce soit sur la prise en compte d'une négociation en relation avec la réalité de l'inflation, sur le pourcentage de l'augmentation de la valeur du point ou encore sur la date d'effet !

C'est par communiqué de presse que les Fédérations ont appris que l'augmentation du point ne serait que de 3,5 % au 1^{er} octobre ! Lors des RPN des 6 et 20 septembre 2022, l'UCANSS n'était là que pour communiquer les injonctions gouvernementales, fermant la porte à toute négociation avec les Fédérations !

Pis ! En plus du refus d'entendre les revendications légitimes du personnel portées par les Fédérations, ce même Gouvernement organise un odieux chantage en indiquant que cette augmentation, pour s'appliquer, doit recevoir leur signature !

Ce même gouvernement qui a décidé de manière unilatérale les 3,5 % d'augmentation au 1^{er} juillet pour les fonctionnaires, impose à la Sécurité Sociale l'octroi de 3,5 % au 1^{er} octobre !

Ce Gouvernement agit sur les salaires à la Sécu de la même manière que pour les retraites ou l'assurance chômage ! Force Ouvrière condamne ce diktat et n'entend pas plier.

Ce n'est pas au gouvernement de nous dicter ce que nous devons faire. Notre mandat provient des syndiqués et du personnel.

Cependant, après avoir consulté largement les syndiqués et les instances syndicales FO de même que de nombreux salariés dans les différents organismes, la Commission Exécutive de la Section fédérale FO (instance nationale au niveau de la Sécu) réunie le 26 septembre a pris, à l'unanimité, la décision de signer l'augmentation des 3,5 % de la valeur du point.

Cette décision a été prise car nous vivons dans le monde réel et que nous refusons que les agents soient pris en otage et restent sans augmentation à cause d'une Tutelle autoritaire qui n'assume même pas ses positions.

Comme les délégués FO nous l'ont fait remonter à travers les différentes consultations organisées par les syndicats FO dans les organismes : « Signons, mais le combat n'est pas fini ».

La signature de FO ne vaut pas pour solde de tout compte. L'augmentation significative de la valeur du point en relation avec l'inflation reste toujours d'actualité.

Dès à présent, continuons à discuter dans chaque service et organisme, dans les assemblées de personnel, avec les délégués FO et des autres syndicats dans l'unité, des moyens à mettre en œuvre afin d'arracher ce qu'ils nous doivent et pour faire ravalier son mépris à la Tutelle !